

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identité du produit Permafix

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage normal Cavity embaumement chimique.

Méthode d'application Voir la fiche technique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société The Dodge Chemical Company (Canada) Ltd.
1265 Fewster Drive
Mississauga ON L4W1A2

Secours

CANUTEC (888) 226-8832

Service clientèle: The Dodge Chemical Company (Canada) Ltd. (800) 263-0862, (905) 625-0311

2. Identification des dangers du produit

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Flam. Liq. 3;H226	Liquide et vapeurs inflammables.
Acute Tox. 4;H302	Nocif en cas d'ingestion.
Acute Tox. 3;H311	Toxique par contact cutané.
Acute Tox. 2;H330	Mortel par inhalation.
Skin Corr. 1B;H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Eye Dam. 1;H318	Provoque des lésions oculaires graves.
Skin Sens. 1;H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Muta. 2;H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
Carc. 1B;H350	Peut provoquer le cancer.
STOT SE 2;H371	Risque présumé de effets graves pour les organes. Organes cibles spécifiques: (Not Available)
STOT SE 2;H371	Risque présumé de effets graves pour les organes.
Aquatic Chronic 2;H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

En fonction des données de toxicité listées en section 11 & 12 le produit est étiqueté comme suit.



Danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Fiche de données de sécurité (FDS)

Dodge

Permafrix

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H311 Toxique par contact cutané.
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H330 Mortel par inhalation.
H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H350 Peut provoquer le cancer.
H371b Risque présumé d'effets graves pour les organes en cas d'inhalation ou par ingestion.
H371h Risque présumé d'effets graves pour les organes par contact avec la peau.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

[Prévention]:

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.
P241 Use explosion-proof electrical / ventilating / light / equipment.
P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
P264 Se laver soigneusement après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Portez des gants de protection / une protection des yeux / une protection du visage.
P284 Porter un équipement de protection respiratoire.

[Réponse]:

P301+330+331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P302+352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P303+361+353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / se doucher.
P304+312 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Consulter un médecin.
P305+351+338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P309+311 EN CAS d'exposition ou de malaise: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P320 Specific treatment is urgent (see information on this label).
P333+313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P340 Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P370+378 In case of fire: Use extinguishing media listed in section 5 of SDS for extinction.



Fiche de données de sécurité (FDS)

Permafrix

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

P391 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

[Stockage]:

P403+233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405 Garder sous clef.

[Disposition]:

P501 Éliminez les contenus / le conteneur conformément aux réglementations locales / nationales.

3. Composition / informations sur les composants

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens de provinciaux concerné et la réglementation fédérale sur les substances dangereuses.

Ingrédient/Désignations chimiques	Poids %	GHS Classification	Remarques
Formaldehyde Numéro CAS: 0000050-00-0	10 - 25	Carc. 1B;H350 Muta. 2;H341 Acute Tox. 3;H301 Acute Tox. 3;H311 Acute Tox. 3;H331 Skin Corr. 1B;H314 Skin Sens. 1;H317 >0.2 %	[1][2]
Methanol Numéro CAS: 0000067-56-1	1.0 - 10	Flam. Liq. 2;H225 Acute Tox. 3;H331 Acute Tox. 3;H311 Acute Tox. 3;H301 STOT SE 1;H370	[1][2]

[1] Substance classifiée dangereuse pour la santé ou l'environnement

[2] Substance présentant une limite d'exposition sur le lieu de travail

[3] Substance PBT ou vPvB

* L'énoncé complet des phrases est indiqué dans la section 16.

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Généralités

Transporter la victime à l'air frais. • Contacter le 911 ou les services médicaux d'urgence. • En cas d'arrêt respiratoire, appliquer la respiration artificielle. • Ne pas utiliser la méthode bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance, appliquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve à sens unique ou autre appareil médical approprié. • En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. • Enlever vêtements et souliers contaminés puis les isoler. • En cas de contact avec la substance, laver les yeux ou la peau immédiatement à l'eau courante pendant au moins 20 minutes. • En cas de brûlure, refroidir immédiatement la zone affectée le plus longtemps possible avec de l'eau froide. Ne pas enlever les vêtements si ces derniers sont collés à la peau. • Calmer la victime et la couvrir chaudement. • Les effets liés à l'exposition (inhalation, ingestion ou contact avec la peau) peuvent être retardés. • Aviser le personnel médical de l'identité du produit afin qu'ils prennent les dispositions nécessaires pour assurer leur sécurité.

Inhalation

Déplacer la victime à l'air frais. Soins médicaux d'urgence Appel. Pratiquer la respiration



Fiche de données de sécurité (FDS)

Permafix

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

artificielle si la victime ne respire pas. Ne pas utiliser la méthode bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance; induire la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche équipé d'une valve à sens unique ou autre appareil médical approprié. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile.

Yeux

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

Peau

Retirer et isoler les vêtements et les chaussures contaminés. En cas de contact avec la substance, rincer immédiatement la peau ou les yeux avec de l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Douche et laver avec de l'eau et du savon. Garder la victime au chaud et au calme.

Ingestion

En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Résumé

Effets d'exposition (inhalation, ingestion ou contact avec la peau) peuvent être retardés. Risques d'anomalies de la reproduction ou de génétique. L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparations au delà des limites d'expositions indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.

Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles. Voir la section 2 pour plus de détails.

Inhalation

Mortel par inhalation. Risque présumé de effets graves pour les organes. Risque présumé de effets graves pour les organes.

Yeux

Provoque des lésions oculaires graves.

Peau

Toxique par contact cutané. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Ingestion

Nocif en cas d'ingestion.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Produit chimique sec, mousse, dioxyde de carbone et eau pulvérisée.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux: Peut former des gaz de formaldéhyde, des oxydes de carbone, l'hydrogène, l'acide formique et divers hydrocarbures. Une combustion incomplète peut également produire une fumée irritante et toxique et / ou de gaz ou des fumées irritantes.

Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.

Use explosion-proof electrical / ventilating / light / equipment.

Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un Appareil de Protection Respiratoire Autonome (APRA) à pression positive. • Porter un vêtement de



Fiche de données de sécurité (FDS)

Permafix

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

protection chimique spécifiquement recommandé par le fabricant. Il peut fournir une protection thermique variant de faible à nulle. • Les vêtements de protection pour feux d'immeubles offrent une protection limitée pour les cas d'incendie SEULEMENT; ils ne sont pas efficaces en cas de déversements où un contact direct avec la substance est possible.

Substance inflammable/combustible.

Peut être allumée par la chaleur, par des étincelles ou par des flammes.

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Les vapeurs peuvent se propager vers une source d'allumage et provoquer un retour de flamme au point de fuite.

La plupart des vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles se propageront au ras du sol pour s'accumuler dans les dépressions ou les endroits clos (égouts, sous-sols, citernes).

Les vapeurs posent un risque explosif à l'intérieur, à l'extérieur ou dans les égouts.

Les substances identifiées avec la lettre (P) peuvent polymériser explosivement lorsque chauffées ou impliquées dans un incendie.

Le ruissellement vers les égouts peut créer un risque de feu ou d'explosion.

Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés.

Plusieurs liquides sont moins denses que l'eau.

L'inhalation ou l'ingestion peut causer des effets toxiques. • Le contact avec la substance peut causer de graves brûlures à la peau et aux yeux. • Un feu produira des gaz irritants, corrosifs et/ou toxiques. • Les vapeurs peuvent causer des étourdissements ou la suffocation. • Les eaux de contrôle d'incendie ou de dilution peuvent polluer.

Guide ERG N°

132

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Endiguer à bonne distance du déversement liquide pour en disposer plus tard. L'eau pulvérisée peut réduire les émanations de vapeurs, mais ne préviendra pas l'ignition dans les endroits clos.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éliminer les sources d'ignition, ne pas allumer ou éteindre les lumières ou un équipement électrique non protégé.

En cas d'épandage dans un espace confiné, évacuer l'endroit et vérifier que les niveaux de vapeur de solvants sont inférieurs à la limite inférieure d'explosivité avant d'y repénétrer.

COMPOSER le numéro de téléphone d'urgence indiqué sur les documents d'expédition. Si nondisponibles ou aucune réponse, COMPOSER le numéro d'urgence approprié indiqué à l'intérieur de la couverture arrière du guide. Par mesure de prévention immédiate, isoler dans un rayon minimum de 50 mètres autour du site du déversement ou de la fuite. Éloigner les curieux et le personnel non-autorisé. Demeurer en amont du vent. Éviter les dépressions de terrain. Avant d'y accéder, aérer les endroits clos.

7. Manipulation et stockage

Fiche de données de sécurité (FDS)



Permafix

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Les vapeurs de solvants contenues dans cette préparation sont plus lourdes que l'air. Elles peuvent se répandre le long du sol et former des mélanges explosifs avec l'air.

Les locaux de stockage, préparation et application doivent être ventilés pour empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle.

Les exigences des liquides hautement inflammables et règlements gaz de pétrole liquéfiés s'appliquent si le point d'éclair est compris entre 21 ° C et 32 ° C.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention]:

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Manipuler les emballages prudemment pour éviter les dommages.

Il est interdit de fumer et d'utiliser des flammes nues dans les locaux de stockage. Il est recommandé d'utiliser des chariots élévateurs et des équipements électriques protégés.

Matières incompatibles: Eviter le contact avec les oxydants puissants, alcalis forts, acides minéraux forts, le phénol et l'urée.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Stockage]:

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

Les locaux de préparation et d'application doivent être dépourvus de toute source d'ignition et posséder un équipement électrique protégé.

La préparation peut se charger électrostatiquement : mettre toujours à la terre lors des transvasements.

Il est conseillé aux ouvriers de porter des chaussures et des vêtements antistatiques et de réaliser des sols en matériau conducteur.

8. Contrôle de l'exposition - protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Exposition

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000050-00-0	Formaldéhyde	OSHA	TWA 0.75 ppm STEL 2 ppm
		ACGIH	STEL: 0.3 ppm Ceiling: 1 ppmS, A2, 1
		NIOSH	Ca TWA 0.016 ppm C 0.1 ppm [15-minute]
		Fournisseur	Aucune limite établie
0000067-56-1	Méthanol	OSHA	TWA 200 ppm (260 mg/m3)
		ACGIH	TWA: 200 ppm STEL: 250 ppm peau
		NIOSH	TWA 200 ppm (260 mg/m3) ST 250 ppm (325 mg/m3) [peau]
		Fournisseur	Aucune limite établie

Fiche de données de sécurité (FDS)

Dodge

Permafix

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000050-00-0	Formaldéhyde	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Oui
		NTP	Connu: Oui; Présumé: Oui
		CIRC	Groupe1: Oui; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
0000067-56-1	Méthanol	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Non
		NTP	Connu: Non; Présumé: Non
		CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;

8.2. Contrôles de l'exposition

Respiratoire

Pas nécessaire lorsque la zone est correctement ventilée.

Yeux

Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides.

Peau

Porter des vêtements qui doivent couvrir le corps, les bras et les jambes. Les crèmes protectrices peuvent être utilisées pour les parties exposées de la peau; elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit. Des crèmes à base de gelée de pétrole, comme la vaseline, ne doivent pas être utilisées. Après contact avec le produit toutes les parties du corps souillées devront être lavées. Porter gants en PVC ou en caoutchouc.

Contrôles d'ingénierie

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

Autres pratiques de travail

Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention]:

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Transparent à couleur paille Liquide
Odeur	Légèrement âcre
Seuil olfactif	Non déterminé
pH	5.8-6.8
Point de fusion / point de congélation (°C)	N.A
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)	88-90C 190-194F
Point d'éclair	55-57C 131-135F

Fiche de données de sécurité (FDS)

Dodge

Permafix

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

Vitesse d'évaporation (Ether = 1)	< 1 (n-Butyl acetate = 1)
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosion:: 7%
	Limite supérieure d'explosivité: 73%
Tension de vapeur (Pa)	Non mesuré
Densité de vapeur	Greater than 1
Densité	1.045-1.055
Solubilité dans l'eau	Complet
Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)	Non mesuré
Température d'auto-inflammation (°C)	Non mesuré
Température de dégradation (°C)	Non mesuré
Viscosité (cSt)	Non mesuré
% COV	98%

9.2. Autres informations

Aucune autre information pertinente.

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées prescrits. Aux températures plus élevées, le produit peut former de l'acide formique et du méthanol.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible.

10.4. Conditions à éviter

Évitez la chaleur et des flammes. L'exposition au froid peut provoquer la précipitation du polymère. Le polymère se dissout lors du chauffage douce

10.5. Matières incompatibles

Éviter le contact avec les oxydants puissants, alcalis forts, acides minéraux forts, le phénol et l'urée.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut former des gaz de formaldéhyde, des oxydes de carbone, l'hydrogène, l'acide formique et divers hydrocarbures. Une combustion incomplète peut également produire une fumée irritante et toxique et / ou de gaz ou des fumées irritantes.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparations au delà des limites d'expositions indiquées peut

Fiche de données de sécurité (FDS)



Permafix

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

conduire à des effets néfastes pour la santé tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.

Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

Ingrédient	Oral DL50, mg/kg	DL50 de la peau, mg/kg	Inhalation vapeur CL50, mg/L/4hr	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg/L/4hr	Inhalation gaz CL50, ppm
Formaldéhyde - (50-00-0)	800.00, Rat - Catégorie: 4	270.00, Lapin - Catégorie: 3	0.578, Rat - Catégorie: 2	pas de données disponibles	168.00, Rat - Catégorie: NA
Méthanol - (67-56-1)	143.00, Humain - Catégorie: 3	pas de données disponibles	pas de données disponibles	Non data available	64,000.00, Rat - Catégorie: NA

Remarque : En l'absence de données LD50 pour une toxine aiguë à parcours spécifique, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'estimation de toxicité aiguë du produit.

Classification	Catégorie	Description du danger
TOXICITÉ AIGUË - ORALE	4	Nocif en cas d'ingestion.
TOXICITÉ AIGUË - CUTANÉE	3	Toxique par contact cutané.
TOXICITÉ AIGUË - INHALATION	2	Mortel par inhalation.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	1B	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	1	Provoque des lésions oculaires graves.
SENSIBILISATION RESPIRATOIRE	---	Non applicable
SENSIBILISATION CUTANÉE	1	Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	2	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
Cancérogénicité	1B	Peut provoquer le cancer.
Toxicité pour la reproduction	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	2	Risque présumé de effets graves pour les organes.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	2	Risque présumé de effets graves pour les organes.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	---	Non applicable
Danger par aspiration	---	Non applicable



Fiche de données de sécurité (FDS)

Permafrix

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 hr LC50 fish, mg/l	48 hr EC50 crustacea, mg/l	ErC50 algae, mg/l
Formaldéhyde - (50-00-0)	1.41, Oncorhynchus mykiss	5.80, Daphnia pulex	0.788 (96 hr), Ulva pertusa
Méthanol - (67-56-1)	100.00, Pimephales promelas	10,000.00, Daphnia magna	16.912 (96 hr), Ulva pertusa

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur la préparation même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non mesuré

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Les déchets et les emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations en vigueur.

14. Informations relatives au transport

	DOT (transport terrestre national)	IMO / IMDG (transport maritime)	ICAO/IATA
14.1. Numéro ONU	UN1198		
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	UN1198, Formaldehyde solutions, flammable, 3, III	Formaldehyde solutions, flammable	Formaldehyde solutions, flammable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Classe de danger DOT: 3	IMDG: 3 Sous-classe: Non applicable	Classe d'aérien: Non applicable

Fiche de données de sécurité (FDS)

Dodge

Permafix

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

14.4. Groupe d'emballage III III III

14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG Polluant marin: Oui (Formaldéhyde)

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas d'autres informations

15. Informations réglementaires

Résumé sur les réglementations

La Section 15 ne comprend pas tous les renseignements réglementaires; seuls les règlements sélectionnés sont représentés.

Loi sur le contrôle des substances toxiques des États-Unis (TSCA)

Tous les ingrédients de ce produit sont énumérés dans la base de données du TSCA (Toxic Substance Control Act) ou alors ne sont pas requis d'être énumérés dans la base de données du TSCA.

Classification SIMDUT

D2A E

US EPA Échelon II Dangers

Feu : Oui

Libération Soudaine de Pression: Non

Réactif: Non

Immédiat (Aigu): Oui

Différée (Chronique): Oui

EPCRA 311/312 Produits chimiques et quantités (lbs) à signaler:

Formaldéhyde (100.00)

Méthanol (5,000.00)

EPCRA 302 Ingrédients extrêmement dangereux:

Formaldéhyde

EPCRA 313 Produits chimiques toxiques:

Formaldéhyde

Méthanol

Proposition 65 - Substances carcinogènes:

Formaldéhyde

Proposition 65 - Toxines de croissance:

(aucun ingrédient indiqué)

Méthanol

Proposition 65 - Toxines reproductrices femelles:

(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 - Toxines reproductrices mâles:

(aucun ingrédient indiqué)

Substances "Right to Know" de l'État du New Jersey:

Fiche de données de sécurité (FDS)

Dodge

Permafix

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

Formaldéhyde

Méthanol

Substances "Right to Know" de l'État de la Pennsylvanie:

Formaldéhyde

Méthanol

16. Autres informations

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie ou assurance d'aucune sorte, expresse ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute obligation pour les effets nocifs qui peuvent être provoqués par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, règlements et ordonnances en matière de santé et de sécurité applicables.

Texte complet des phrases dont le n° figure au chapitre 3:

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H311 Toxique par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H331 Toxique par inhalation.

H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

H350 Peut provoquer le cancer.

H370 Risque avéré de effets graves pour les organes.

Il s'agit de la première révision de ce format SDS, les changements de la révision précédente ne s'applique pas.

Cette fiche toxicologique a été préparée en utilisant les informations fournies par / obtenu à partir de The Dodge Chemical Company (Canada) Ltd. Les informations contenues dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et d'orientation lors de l'exposition au produit. The Dodge Chemical Company (Canada) Ltd. décline expressément toute garantie expresse ou implicite, et décline toute responsabilité pour l'exactitude ou l'exhaustivité des données contenues dans les présentes. Les données contenues dans cette fiche ne sont pas applicables à utiliser avec tout autre produit ou dans tout autre processus quant à l'exactitude et / ou l'exhaustivité de telles informations. Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée ou modifiée en aucune façon à l'insu exprimée et la permission de The Dodge Chemical Company (Canada) Ltd.

Fin de la FISPQ